

DEPARTEMENT de l'INDRE
COMMUNAUTE de COMMUNES du
VAL de BOUZANNE

BUDGET ANNEXE – ORDURES MENAGERES
Formation FCO Marchandises
Commande

DECISION du PRESIDENT n° 2022 - 40

Le Président de la Communauté de Communes,

Vu l'article L 2122-21 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite d'une somme de 15 000 € HT ;

Vu le devis n° D221258-A du 22 juillet 2022 de MALUS pour la formation FCO de Monsieur Romain DUVAL du 19 au 23 septembre 2022 d'un montant de 580,00 € TTC;

Considérant que cette formation est indispensable à l'activité du service de collecte des ordures ménagères,

DECIDE :

Article 1 : d'accepter le devis n° D221258-A du 22 juillet 2022 de MALUS pour la formation FCO de Monsieur Romain DUVAL du 19 au 23 septembre 2022 d'un montant de 580,00 € TTC.

Article 2 : de signer le devis pour commande.

A Neuvy-Saint-Sépulchre, le 27 juillet 2022

Pour le Président Empêché,
Marie-Annick BEAUFRERE,
Vice-Présidente Déléguée,



Publié au siège de la CDC le :

27/07/2022

La Vice-Présidente Déléguée,
Marie-Annick BEAUFRERE.



Accusé de réception en préfecture
036-200018521-20220727-DEC-2022-40-AU
Date de télétransmission : 27/07/2022
Date de réception préfecture : 27/07/2022


PROPOSITION COMMERCIALE
Offre N° : D221258-A du : **22/07/2022**

 Votre conseiller : **BODARD Sandra** **27/07/2022**
 Tél.: 02.36.71.98.27
 Mail: chateauroux@malus-formation.fr

 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
 24180044018 auprès du préfet de région Region Centre Val de Loire

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE BOUZANNE

 20 RUE EMILE FORICHON
 36230 NEUVY ST SEPULCHRE

BESOINS EN FORMATION
FCO MARCHANDISES
(Programme, Objectifs et éventuels prérequis précisés en annexe)

Durée : 5 Jours (35 H.)

Date(s) : Planning à définir

Type : INTER

CONDITIONS FINANCIERES

Désignation	Prix Unit.	Qté	Total HT
FCO MARCHANDISES	580.00 €	1.00	580.00 €

 (coût de la carte inclus)
)

*Durée de formation : 5 jours soit 35 heures
 Lieu de formation : Malus Déols
 Dates de formation : du 19 au 23 septembre*

Total HT	TVA	Total TTC
580.00 €	0 00 €	580.00 €

Précisez ci-dessous l'adresse de facturation : (Cocher la case correspondante)

- ENTREPRISE** COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE BOUZANNE - 20 RUE EMILE FORICHON - 36 230 NEUVY ST SEPULCHRE - Tel : 0254312006
- OPCO**
- SIEGE SOCIAL - HOLDING - Autre**

*Pour toute prise en charge totale ou partielle par un organisme financeur, nous faire parvenir son accord de prise en charge.
 Tout montant non pris en charge par un organisme financeur sera refacturé au signataire de la présente offre.*



NOM ET PRENOM DES STAGIAIRES **Stagiaire prévu : 1**

La réglementation imposant d'individualiser les actions de formation, merci de nous fournir les noms et prénoms des stagiaires AVANT l'action de formation.

.....
.....

Merci de nous retourner ce document signé pour accord avant le 27/07/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE BOUZANNE

2 mois

Votre N° de Commande : _____

Pour CFP MALUS 36

" Bon pour accord, le : ____ / ____ / _____ "

Sandra BODARD

Service Caces® et Transport - CFP MALUS 36

Visa et cachet

Validité du devis : 21/08/2022